**« VOUS NE JOUEREZ PLUS JAMAIS COMME AVANT, AVEC LA LICENCE 2020 » FFG**

L’année 2020, est une année de profond changement dans la pratique du golf en France.

Il va s’agir d’une « petite révolution » qui va bousculer nos habitudes.

**2 évolutions majeures**

**1/ L’application du WORLD HANDICAP SYSTEM.**

**2/ Les DEPARTS RECOMMANDES.**

**1/ Le WORLD HANDICAP SYSTEM** qui est maintenant la méthode unique et universelle de calcul des handicaps dans le monde.

En France**, la Fédération française de golf a décidé d’appliquer ce nouveau calcul dès le début de la saison 2020.**

**Quels sont les principes-clés de la méthode WHS ?**

* Les éléments fondamentaux de l’index ne changent pas. Seuls changent les calculs utilisés pour le déterminer. **L’index demeure une valeur avec décimale**, évoluant entre 54.0 pour les non classés et -9.4 pour les meilleurs joueurs.
* Au fur et à mesure des performances ou contre-performances enregistrées, l’index varie à la baisse ou à la hausse, comme auparavant. Seulement au lieu d’appliquer cette variation score après score, la nouvelle méthode déterminera votre nouvel index en recalculant **la moyenne de vos 8 meilleures performances (soit les 8 meilleurs scores différentiels) sur les 20 dernières cartes enregistrées**. Les valeurs seront très proches des index auparavant calculés par la méthode EGA, une variation de seulement quelques dixièmes de points est attendue dans la plupart des cas.
* Les performances ne sont plus mesurées par une transformation en points Stableford, mais par un **Score différentiel**, correspondant à la somme de vos coups indexée sur la difficulté du terrain joué (voir dans le guide pratique pour le calcul exact).

**Autre nouveauté**: La prise en compte de vos **LES PARTIES AMICALES CERTIFIEES** pour valider un score.

Vous pourrez, dès le 20 mars), faire aussi évoluer votre index via une application mobile de la FFG (KADY), en déclarant vos parties amicales mais sous certaines conditions :

* Être titulaire d’une licence et d’un certificat médical actif
* Utiliser exclusivement l’application mobile destinée à cet effet.
* Déclarer son intention de faire compter la carte avant la saisie du score du 1er trou
* Désigner un marqueur licencié et obligatoirement présent dans la partie.
* Faire signer sa carte à l’issue de la partie par le marqueur (signature prévue dans l’application.)

A noter que toute partie non signée dans les 48h sera considérée comme carte non rendue et fera l’objet d’un score de pénalité.

**2/ LES DEPARTS RECOMMANDES**

**Dorénavant la FFG** préconise à chaque joueur **une couleur de départ en fonction de son niveau de jeu, de son l’âge et de son sexe.**

Dès les prochaines compétitions 6 départs seront proposés.

Les 2 nouveaux départs seront :

* Des départs orange (2 200 à 2 700 m)
* Des départs violets (3 500 à 4 200 m)

Les objectifs souhaités par la FFG sont :

* D’amener des golfeurs loisirs au golf de compétition.
* De proposer à tous les golfeurs (débutants ou confirmés) des parcours adaptés à leur niveau de pratique.

A noter que depuis 2015, 430 golfs ont expérimenté ces nouveaux départs, et permis de démontrer qu’ils offrent effectivement les bénéfices attendus.

**Merci de trouver dans notre mail 2 autres fichiers joints explicatifs.**